INTERPRETE ASSERMENTEE ME. MANEL DAADAA

81 Avenue Mongi Slim, Gabés 6000 Tunisie. Tél: (00216) 75 27 85 38 GSM: (00216) 99 204 261

Traduction de l'Arabe

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

DIPLÔME DU BACCALAUREAT



Le Ministre de l'Éducation et de la Formation,

Vu la loi d'orientation n°80/2002 du 23 Juillet 2002, relative au système éducatif et l'enseignement scolaire et notamment son article 62.

Vu l'arrêté du 24 Juin 1992, relatif au régime de l'examen du Baccalauréat et les arrêtés qui le notifient. Et vu le procès-verbal d'admission définitive à l'examen .

Délivre ce diplôme à :

BENALI Rania

Née le 13/10/1988 à Douz

Gouvernorat de Kébili

Suite à la déclaration de sa réussite à l'examen du Baccalauréat,

Session: Juin 2007

Section: Mathématiques

Série: 01298

Numéro d'inscription: 079428

Mention: Passable

Tunis le 24/06/2007

Nº: 353958

Avis: Le présent diplôme n'est délivré qu'une seule fois.

- * Pour le Ministre de l'Éducation et de la Formation et avec son autorisation, chef du centre de correction , signature illisible de Mr. SALHI Mohamed Zouhaier.
- * Cachet rond et humide du Ministère de l'Éducation et de la Formation- République Tunisienne.
- *Cachet rond et humide du premier ministère commission nationale des imprimés administratifs référentiel suivi du : 08-06.05-00.
- *Vu et approuvé, n° d'approbation : D 05/03 de l'année 2017, fait à Tunis le 02 mai 2017, signé par le directeur général des examens Mr Quelbani Omar.
- *Cachet rond et humide du Ministère de l'Éducation République Tunisienne.
- *vu au Ministère des affaires étrangères, pour légalisation de la signature de Mr Ouelbani Omar, fait à Tunis le 03 Mai 2017, signé par Mr CHARGUI Mohamed, Pour le directeur général des affaires consulaires, et pour le Ministre des affaires étrangères.
- *Cachet rond et humide du Ministère des affaires étrangères.
- *Timbre fiscal de 5.000 dt frais de légalisation au Ministère des affaires étrangères.

Pour Traduction conforme faite à Gabès le 25 Mars 2019 Me. Manel DAADAA

